

vous propose une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Les choix politiques tous azimuts opérés depuis mai 2017
Quelles incidences pour nos concitoyens et quelles répercussions sur l'action des élu-e-s locaux ?

Le samedi 10 Février 2018 de 9h00 à 17h30

A l'Ageca
177, rue de Charonne
75011 PARIS

Bus : Ligne 76 - Arrêt Charonne - Philippe Auguste
 Métro Ligne 2 - station Alexandre Dumas
 Métro Ligne 9 - station Charonne

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux et Régionaux 900 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner. L'hébergement est à la charge des intéressé-e-s qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)
Les choix politiques tous azimuts opérés depuis mai 2017
Quelles incidences pour nos concitoyens et quelles répercussions sur l'action des élu-e-s locaux ?
 organisée par Formation et Citoyenneté

Le samedi 10 février 2018 de 9h00 à 17h30
 A l'Ageca 177 rue de Charonne - 75011 PARIS

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09
par mail : contact@formationcitoyennete.org

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94)

Nom : _____ **Conseil départemental :** _____ **Signature du candidat à la formation**
Prénom : _____ **Conseil régional :** _____ **Signature du responsable avec cachet**
Adresse : _____ **Collectivité territoriale :** _____
Téléphone : _____ **Commune de :** _____
Code Postal : _____ **Nbre d'hab. (pour les élus communaux) :** _____
Ville : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

CACHET

Les choix politiques tous azimuts opérés depuis mai 2017
Quelles incidences pour nos concitoyens et quelles répercussions
sur l'action des élu-e-s locaux ?

Samedi 10 Février 2018 (matin)

9h00 **Accueil des participant-e-s**

9h30 **La politique économique et sociale**
à **de Macron :**

10h45 - son contenu (finances publiques,
politique fiscale, réformes structurelles)
- sa méthode (avalanche de mesures
exploitant le rapport de forces
favorable)
- sa logique (type de néolibéralisme,
rattrapage par la France d'autres pays)
- ses effets sur l'économie et sur le
pouvoir d'achat des diverses
composantes de la population.

11h00 **Eclairage sociologique concernant**
à **les perceptions, les**
12h30 **comportements et les effets sur**
différents groupes de population.

Questions et échanges

12h45 Déjeuner

Samedi 10 Février 2018 (après-midi)

14h00 **La politique de Macron vis-à-vis**
à **des collectivités locales**
15h45 **concernées par la loi de finances**
2018, la réforme de la taxe
d'habitation et la loi de
programmation des finances
publiques 2017-2022, ses
motivations et ses implications sur
le secteur local.

Pause

16h00 **Questions, réflexions**
à **et échanges**
17h20

17h20 **Bilan de la formation**

17h30 **Fin de la formation**

Intervenant-e-s :

Michel Cabannes, économiste, maître de conférences à l'Université Montesquieu Bordeaux IV
membre de l'association des économistes atterrés et Pascal NICOLLE, consultant formateur en
gestions locales.



formation
Citoyenneté

Formation et Citoyenneté

21 ter, rue Voltaire

75011 PARIS